



**HAL**  
open science

## 1965-1975 : fin d'une chrétienté missionnaire, naissance d'une Église locale ?

Claude Prudhomme

### ► To cite this version:

Claude Prudhomme. 1965-1975 : fin d'une chrétienté missionnaire, naissance d'une Église locale ?. Revue historique des Mascareignes, 2002, Chrétientés australes du 18e siècle à nos jours, 03, pp.191-199. hal-03454064

**HAL Id: hal-03454064**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03454064>**

Submitted on 29 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# 1965-1975 : fin d'une chrétienté missionnaire, naissance d'une Église locale <sup>[1]</sup> ?

Claude Prudhomme

Quand Mgr Guibert est nommé à la tête du diocèse de La Réunion le 7 novembre 1960, personne ne peut imaginer que son épiscopat va coïncider avec une crise profonde de la chrétienté construite patiemment depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'autorité des spiritains. Sans doute la quasi totalité des Réunionnais continue-t-elle à être baptisée et à demander des funérailles chrétiennes. Si les catholiques sont nombreux à voter communiste, malgré les condamnations du Saint-Office en 1949, la conviction commune selon laquelle le catholicisme est un passage quasi naturel continue de s'imposer à tous, à l'exception de la petite minorité musulmane. Mais les effets de la départementalisation et le développement spectaculaire des échanges de toutes sortes avec l'extérieur ont brutalement sorti l'île de son isolement. Hier protectrice, ou facteur amortisseur (sauf en temps de guerre), l'insularité contribue désormais à amplifier les mouvements qui affectent la vie politique, économique et religieuse. Confrontés à une situation qu'ils n'étaient pas préparés à affronter, les Réunionnais sont entraînés dans une logique de radicalisation qui traverse tous les secteurs. Les luttes politiques sont caractérisées par une bipolarisation qui n'est pas nouvelle mais semble écarter toute possibilité de négociation entre le camp des défenseurs de la départementalisation et celui des partisans de l'autonomie. Les perspectives économiques contribuent à alimenter un pessimisme croissant. L'économie de plantation, fondée sur la canne à sucre, entre en crise chronique, malgré l'augmentation de la production durant les années 1950-1960. Plus

---

[1] Les contraintes rédactionnelles nous ont incités à ne pas citer tous les documents utilisés, d'autant qu'une partie d'entre eux sont constitués de notes, de témoignages inédits recueillis entre 1974 et 1979 auprès des pères Nelson Courtois, Christian Fontaine, Reynolds Michel, René Payet, Urbain Quatrefages. Le témoignage de René Payet, (avec la participation de Brigitte Croisier, *Quel diable de prêtre*, Océan éditions, et Karthala, 1996, 186 p) est indispensable pour comprendre le climat du temps. Pour le contexte nous renvoyons à notre *Histoire religieuse de La Réunion*, Paris, Karthala, 1984, 369 p.

dépendante que jamais de ses approvisionnements extérieurs et des financements de la métropole, La Réunion voit le secteur tertiaire grossir grâce aux progrès spectaculaires de la fonction publique et faire entrer dans la société de consommation une partie de la population tandis que l'autre s'enfonce dans l'assistance. Un chômage inquiétant déclenche des crises courtes mais violentes (Saint-Louis, 1962 / Le Chaudron, 1973) [2]. L'Église catholique n'échappe pas aux effets d'une mutation qui la déstabilise à son tour à la fin des années soixante, de l'extérieur autant que de l'intérieur. Le modèle catholique hérité paraît inadapté à la nouvelle société et débordé par les demandes qui surgissent. Le jeune clergé réunionnais met en cause les formes traditionnelles de ministère, conçues pour une société rurale et stable, et cette prise de conscience conduit certains à réclamer une réforme de l'institution. Face à la tempête qui lève, l'évêque ne peut plus se contenter d'administrer. Il doit aussi prendre des initiatives, appliquer les réformes décidées au concile de Vatican II (1962-1965), arbitrer entre des aspirations contradictoires. Mais la pression locale, le durcissement des positions et l'érosion de son autorité rendent bientôt la tâche impossible. En donnant en 1975 sa démission, Mgr Guibert ouvre alors un court intérim confié au curé du Port, le père Quatrefages, en qualité de vicaire capitulaire. Pendant quelques mois, le responsable provisoire tente de débloquer la situation, lance une enquête diocésaine, incite au débat, avant de laisser la place à un jeune prêtre réunionnais, Mgr Gilbert Aubry, nommé évêque en 1976. Une autre étape s'ouvre alors pour un diocèse auquel la décennie 1965-1975 a révélé la fragilité de son catholicisme derrière l'apparence d'une quasi unanimité.

## **DE DIEU ET PATRIE À CROIX-SUD: RECENTRAGE RÉGIONAL PAR-DELÀ LES CONFLITS.**

Voulue comme l'ultime étape d'une assimilation réussie, la départementalisation commence au cours des années 1960 à sortir La Réunion d'une longue stagnation économique et sociale. Mais elle n'a pas seulement apporté les bienfaits attendus des investissements publics et de la législation sociale, appliquée d'ailleurs de manière très incomplète, au prétexte de l'adapter. Les progrès de la scolarisation signifient aussi la nécessité de créer des emplois pour les jeunes diplômés. L'essor de la fonction publique ne suffit pas à absorber la main d'œuvre non qualifiée, même si elle permet de multiplier des emplois domestiques mal rétribués et rarement déclarés. Pour un nombre croissant de jeunes, le chemin de l'émigration vers la métropole, sous l'autorité d'un Bureau pour les migrations (BUMIDOM), semble s'imposer, au prix de frustrations et de désillusions, parfois de drames individuels. L'émigration devient un thème central du débat politique. Pour la gauche autonomiste, l'émigration apporte la démonstration que la départementalisation est impuissante à régler les problèmes structurels de La Réunion.

Car c'est en termes politiques que se traduit une confrontation qui comprime le temps et l'espace, d'autant que le contexte de décolonisation généralisée

---

[2] Pour un état des lieux en 1967: "Notes et Études documentaires", 26 janvier 1967, n° 3358, *La Documentation française*, étude rédigée par André Scherer, directeur des Services d'archives de La Réunion. Pour une analyse synthétique: Paul François Martinez, *Géopolitique de La Réunion*, Tome I: *Approches géohistoriques*, Saint-André de La Réunion, Océan éditions, 2001.

fait des D.O.M., dans les années 1960, des exceptions suspectes. Madagascar (1960), Maurice (1968), Comores (1975), Seychelles (1976) : les indépendances se succèdent. Elles font de La Réunion une exception suspecte dans le sud-ouest de l'océan Indien. La question de la décolonisation passe alors au premier plan. La conversion de la section française du Parti communiste à la thèse de l'autonomie, sanctionnée par son changement en Parti communiste réunionnais en 1959, provoque la focalisation des débats sur la question du statut. Le fossé se creuse très vite entre départementalistes et autonomistes dans un climat de violence latente. Les départementalistes se qualifient eux-mêmes de « nationaux » et voient dans l'autonomie une stratégie perverse inventée par le communisme international pour séparer La Réunion de la mère patrie, ruiner l'économie et imposer à terme l'athéisme. Les autonomistes dénoncent de leur côté un système qui profite à une minorité aux dépens de la majorité ; et affirment que le statut départemental condamne La Réunion à devenir un confetti de l'Empire, fabriquant une population assistée, privée de sa dignité. La thématique d'un ordre néo-colonial rencontre de profonds échos dans la jeunesse. La violence des campagnes électorales et des discours politiques, les incessantes polémiques entre *Témoignages* et le *Journal de l'île*, les interventions à peine cachées de l'administration pour faire triompher les candidats « nationaux », les pressions multiples et les répressions successives, au mépris des libertés individuelles, entretiennent un climat d'affrontement symbolisé par la lutte entre Michel Debré et Paul Vergès.

L'Église catholique, traditionnellement gardienne de la légitimité et relais de l'identité française, se trouve plongée dans une situation inédite qui la met en demeure de réagir simultanément sur plusieurs questions sensibles. Défi de l'explosion démographique, d'autant que Paul VI condamne fermement dans l'encyclique *Humanae vitae* (29 juillet 1968) le recours à des méthodes de contraception qualifiées d'artificielles. Hostiles par principe aux campagnes de limitation des naissances, les responsables locaux de l'Église ne peuvent pour autant s'opposer ouvertement au catholique Michel Debré. Or ce dernier autorise l'association réunionnaise d'orientation familiale à encourager l'usage des contraceptifs et du stérilet, et à faire campagne sur les ondes de l'ORTF et les panneaux publicitaires. Défi aussi de l'émigration qui jette de jeunes réunionnais hors de leurs cadres socio-religieux traditionnels et les expose à un détachement définitif de l'Église. L'émigration devient même une pomme de discorde au sein de l'Église lorsque quelques prêtres décident de mettre en place, de manière très maladroite, des filières de placement de jeunes réunionnaises dans les hôpitaux lyonnais. Défi encore de l'enseignement secondaire dont les besoins urgents amènent dans l'île des enseignants métropolitains qui diffusent un discours émancipé de toute référence chrétienne. Défi d'une société partiellement tournée vers une consommation dont le nombre croissant de *zoreils* donne l'exemple, introduisant des conduites qui irritent et fascinent à la fois. Défi enfin du communisme réunionnais qui a su incarner le refus d'inégalités criantes et coaliser les oppositions, alors que cette terre catholique n'a produit aucune démocratie chrétienne susceptible d'offrir une alternative à l'affrontement entre les communistes et la droite.

Tandis que s'épuise la civilisation paroissiale d'hier, où le catholicisme constituait une référence collective indispensable au prix de quelques accommo-

dements avec la religion populaire, une société urbaine sécularisée surgit en quelques années et échappe à l'autorité de l'Église. Une partie du clergé s'inquiète au début des années 1970 du recul rapide de la pratique religieuse, d'abord dans les agglomérations, puis de manière plus générale dans la jeunesse. C'est le premier symptôme de l'effritement de son autorité morale et spirituelle. Des estimations, invérifiables, fournies par des prêtres réunionnais, proposent en 1975 une pratique religieuse dominicale de 25 % pour La Réunion contre 35 à 40 % une quinzaine d'années plus tôt, mais seulement 10 % à Saint Denis, au Port, à Saint-Pierre. Elles soulignent la faiblesse de la pratique masculine et ouvrière <sup>[3]</sup>.

Au tournant des années 1960-1970, la petite île a donc le redoutable privilège de concentrer sur son territoire une somme impressionnante de problèmes qui réagissent les uns sur les autres. Elle participe à la fois aux conflits de la métropole et à ceux de son environnement régional, aux luttes pour le pouvoir à l'échelle de la France et aux combats autour de la décolonisation à l'échelle de la région. Les discours et les étiquettes donnent aux luttes politiques l'apparence d'un transfert de clivages métropolitains alors que les enjeux et les frontières obéissent à des logiques bien différentes. Débats idéologiques et controverses économiques, questions d'identité autour de l'existence d'un peuple réunionnais et problèmes autour du modèle de développement sont inextricablement mêlés. Chaque élection connaît dès lors une dramatisation qui entretient une tension à laquelle l'Église ne peut échapper. L'idéal d'hier, qui opérait une fusion identitaire entre appartenance au catholicisme et enracinement à La Réunion comme terre française dans l'océan Indien, *Dieu et Patrie*, révèle en quelques années ses limites et sa redoutable ambiguïté. Dès lors que le problème du statut passe au premier plan, l'Église est sommée de se prononcer sur la patrie qu'elle prétend promouvoir. Celle des départementalistes, dont les détracteurs affirment que son centre est à Paris et les intérêts à l'extérieur, ou celle des autonomistes qui revendiquent un transfert de pouvoir à La Réunion mais que leurs adversaires accusent de vouloir utiliser pour établir leur propre pouvoir ?

Mis en demeure de choisir par chaque camp, d'autant qu'on lui attribue une influence électorale que les résultats électoraux ne vérifient pas, le clergé de La Réunion se trouve ainsi embarqué dans une situation incertaine. Elle est d'autant plus périlleuse que ce clergé, malgré les apparences, est hétérogène et divisé par les débats nés du Concile Vatican II après 1965.

## AU CŒUR DE LA CRISE CATHOLIQUE, LE CLERGÉ

Dans une Église fortement cléricale, qui n'a pas développé une Action catholique spécialisée capable de dégager des élites laïques autonomes, susceptibles d'occuper l'espace public, la contestation n'avait guère de possibilité de s'exprimer si elle ne passait pas par le clergé <sup>[4]</sup>. Or le contexte de la fin des années 1960 marque l'entrée en scène d'un jeune clergé qui rompt avec les positionnements traditionnels. 17 prêtres réunionnais ou formés pour le diocèse (Reynolds Michel) sont ordonnés

[3] Note manuscrite de Christian Fontaine pour l'auteur en 1975.

[4] Sur le clergé réunionnais, ses origines, sa culture voir le petit ouvrage de Stéphane Nicaise op. cit. et surtout sa thèse non publiée.

entre 1964 et 1974. Au cours de leurs études en métropole (parfois avec un passage à Madagascar), ils ont vu et, pour plusieurs, approuvé les mutations qui traversent l'Église de France, y compris dans ses séminaires. On sait aujourd'hui que la guerre d'Algérie a marqué un point de non retour dans la vie des grands séminaires et dans les maisons de formation de religieux, tant dans le rapport à l'autorité que la mise en cause des contenus d'enseignement. Le concile Vatican II est venu ensuite conforter la demande par les futurs prêtres d'une formation ouverte au monde moderne. Les nouveaux modèles sacerdotaux vers lesquels ils regardent mettent en avant la nécessité de rejoindre la société au lieu de constituer une contre-société catholique. Les événements de mai 1968 ne font qu'amplifier le malaise et une aspiration au changement déjà bien sensible. Deux séminaristes réunionnais en formation au Grand séminaire de Bayonne écrivirent ainsi (en 1970 ?) pour *Croix Sud* un article où ils dénoncent « la dépersonnalisation du Réunionnais par le pouvoir ». Selon l'un d'eux, Christian Fontaine, le mot fut jugé excessif et de nature à envenimer les divisions. L'engagement devient pour eux une modalité nécessaire de la mission et la solidarité avec les pauvres la priorité d'une spiritualité fondée sur l'Évangile. Pour cette nouvelle génération, la promesse du salut dans l'au-delà passe par l'exigence de la transformation du monde ici-bas. « Prêcher un Évangile intemporel, sans aucune imbrication dans une situation concrète, situation d'injustice structurelle pour ce qui est de La Réunion, Michel ne pouvait plus l'accepter <sup>[5]</sup> ».

Il suffit dans ces conditions d'un événement a priori banal pour que le feu qui couve dans le clergé devienne embrasement. En août-septembre 1969, la venue du père Jean Cardonnel, un dominicain qui s'est illustré en métropole par ses prises de position inspirées d'une lecture radicale de l'Évangile, sert de révélateur et de déclencheur. Les conférences et les prédications du religieux déchaînent les passions et provoquent dans la presse des polémiques virulentes. Le petit groupe de jeunes prêtres du diocèse qui est à l'origine de cette mission atypique <sup>[6]</sup>, loin du triomphalisme tranquille de la grande mission intérieure de 1957, se trouve en quelques semaines conforté dans sa conviction que l'Église a la capacité de mobiliser les fidèles par un discours de libération et de fraternité. Il vérifie aussi que le rapport de forces au sein du clergé ne lui est pas aussi défavorable que la statistique pourrait le laisser penser. Mgr Guibert s'est montré compréhensif et ne peut guère désavouer de prêtres qui ont le double atout d'être jeunes et créoles, et qui se réclament de la fidélité au message évangélique. Si la majorité de leurs confrères désapprouve l'opération Cardonnel, quelques prêtres plus âgés et influents manifestent leur intérêt en attendant d'avoir l'occasion d'exprimer leur solidarité. Des laïcs catholiques, réunionnais ou métropolitains, peu nombreux mais actifs, sont aussi sensibles à ce discours décapant. Ils constituent avec ces prêtres en 1970 un groupe ouvertement inspiré de Témoignage chrétien et qui affirme sa volonté d'inculturer (le terme s'affirmera quelques années plus tard dans le vocabulaire catholique) le modèle

[5] Intervention du père Nelson Courtois, prêtre réunionnais, co fondateur de TCR, église de la Guillotière (Lyon), 12 mars 1972.

[6] Selon Stéphane Nicaise, Alain Lorraine aurait eu l'idée de cette venue et proposé à Paul Vergès de faire venir le religieux... Il suggère que Michel Reynolds et le petit groupe de jeunes confrères qui se réunissait avec lui (Simon Maillot, Nelson Courtois) ont, dans un premier temps, servi de relais local à une opération qui serait politique. Leur intervention marque néanmoins un tournant car elle débouche sur une volonté de transformation de l'Église et de sa pastorale qui n'est plus seulement politique. (Stéphane Nicaise, *Prêtres réunionnais entre tradition et modernité*. G.R.A.H.T.E.R., Saint Denis 2001, p. 61-62).

métropolitain en se nommant *Témoignage chrétien de La Réunion*. L'alliance des termes est déjà tout un programme, et, pour le Parti Communiste Réunionnais, la promesse de compter une nouvelle force militante et de rallier à terme un nouvel électorat jusque-là tenu à l'écart par l'anticommunisme de l'Église.

## PRÊTRES CRÉOLES ET ZOREILS : UNE TENSION QUI NE S'AVOUE PAS FACILEMENT

La crise qui se développe au sein du clergé à partir de cette époque semble opposer, selon un schéma classique, progressistes et conservateurs, partisans d'une lecture maximaliste et d'une interprétation minimaliste du concile. De fait, l'affrontement que scandent de houleuses réunions du clergé, met en évidence, dès janvier 1970, l'existence de deux courants antagonistes<sup>[7]</sup>. Ils trouvent dans la querelle autour du nouveau catéchisme diocésain l'occasion de prolonger leurs divergences, au point de produire des catéchismes concurrents<sup>[8]</sup>. Église enseignante, attachée à ses formulations dogmatiques, telle que la défend le catéchisme du père Gervais, un spiritain venu de métropole né en 1921, ou Église post-conciliaire, dialoguant, soucieuse de conduire à l'expérience de la foi, comme la propose le manuel *Amis de Dieu* préparé autour du père Dennemont, prêtre réunionnais né en 1938. Les deux courants s'affrontent au gré des réunions, ou à travers une interminable controverse écrite.

Mais les frontières ne sont pas aussi figées que la vivacité des propos le laisse entendre. L'insistance sur la nécessité d'un engagement en faveur des pauvres, c'est-à-dire la majorité des Réunionnais et des fidèles, et la volonté de moraliser les élections par la lutte contre la fraude (fondation de l'ADNOE ou Association pour le Déroulement Normal des Élections en décembre 1969) attirent des prêtres qui réprouvent par ailleurs l'engagement politique et le compagnonnage avec le PCR. Au gré des événements, des recompositions deviennent possibles qui élargissent l'audience du noyau le plus déterminé. Sans doute conscient du danger, l'autorité politique, c'est-à-dire Michel Debré, n'hésite pas à appliquer au père Reynolds Michel, leader de la contestation, les mesures jusque-là réservées par les « ordonnances Debré » aux fonctionnaires communistes : elle décide son expulsion le 29 décembre 1970, au prétexte qu'il est mauricien, donc étranger, bien qu'incardiné dans le diocèse. Dans l'immédiat, la mesure contribue surtout à accroître le malaise au sein du clergé, majoritairement satisfait de cette intervention autoritaire, mais qui peut difficilement afficher son accord. À l'inverse une minorité de prêtres métropolitains et créoles exprime de manière spectaculaire sa solidarité en supprimant la messe dominicale au Port et à Saint-Pierre. D'autres se retrouvent sans doute dans les propos du père Aubry : « *Lassé de ces vexations (comprendre les accusations lancées par TCR) le préfet a jugé bon d'expulser du territoire le prêtre le plus influent, d'origine étrangère* »<sup>[9]</sup><sup>[10]</sup>. Destinée à étouffer la contestation, l'intervention du pouvoir n'a pas

[7] René Payet dans son témoignage évoque à sa manière directe et vivante les affrontements au sein du clergé lors de la première rencontre, à Bois d'Olives, les 22 et 23 janvier 1970 (p. 69-70)

[8] Rapport sur la catéchèse à La Réunion par le père Urbain Quatrefages, s.d., 1977.

[9] *Vivant univers*, 1973, n° 284, p. 48.

[10] Cardiogramme 1975 du diocèse de Saint Denis (La Réunion), 1975, 40 p. et archives de l'auteur (réponses des groupes).

réussi à pacifier les esprits. Elle contribue à favoriser un mouvement de sympathie, selon un scénario qui se renouvellera lors de l'expulsion du même père Michel de Lyon après son arrestation le 6 mars 1972 à la sortie des Facultés catholiques où il est venu compléter sa formation.

Mais la polarisation sur cet affrontement entre deux conceptions de l'Église et de son rôle ne nous semble pas rendre compte toute la réalité. Derrière les luttes idéologiques se dessine aussi la revendication dans le clergé d'une identité réunionnaise. Le clergé réunionnais est en effet minoritaire dans le diocèse <sup>[11]</sup>. En janvier 1971, il compte 44 prêtres séculiers (sur 64) et 4 religieux (sur 59). Certes l'origine autochtone ne joue pas dans le sens d'une contestation progressiste comme en témoigne le groupe des vingt-cinq prêtres du sud qui s'est constitué autour du curé du Tampon, le père Rochefeuille. Ce groupe ne manque pas d'insister sur son caractère majoritairement créole, et fait le procès de ses jeunes confrères qui mettent en danger l'Église et n'hésitent pas à faire alliance avec des laïcs *zoreils*. En somme la contestation ne serait pas un « produit pays » mais une importation métropolitaine, plaquée de manière artificielle sur la réalité locale pour servir les objectifs politiques des séparatistes et détruire l'Église. Par un curieux paradoxe, se dessine ainsi une autre polarisation. Elle conduit à des choix politiques ou ecclésiastiques antagonistes qui ont en commun de faire entrer dans le débat la dimension créole. Tous sont au moins d'accord sur un point : le catholicisme de La Réunion doit être réunionnais.

De ce glissement témoignait dès 1964 le changement de nom du périodique catholique. L'abandon du titre *Dieu et Patrie* pour celui de *Croix Sud* annonçait un glissement du centre de gravité géographique et culturel, et la volonté d'afficher un enracinement régional. La nomination de René Payet comme directeur du journal ne tarda pas à traduire dans les articles le changement de cap. Mgr Guibert l'avait bien compris qui aurait demandé dès novembre 1963 un auxiliaire réunionnais <sup>[12]</sup>. À la veille de sa démission-surprise « pour raisons de santé », un week-end réunit en janvier 1975 une assemblée de prêtres, religieux, religieuses et laïcs pour tenter de refaire l'unité du diocèse. Placée sous l'autorité du concile, les conclusions tirées par Mgr Guibert soulignent la nouveauté de l'expérience. C'est « la première fois qu'une telle assemblée étudiait des questions concernant directement la pastorale du diocèse ». L'évêque annonçait aussi la création d'un secrétariat de coordination mais la mise en place d'une commission liturgique, point alors extrêmement sensible dans le catholicisme, était seulement envisagée. L'appel à l'unité ne pouvait masquer la profondeur du fossé et le sentiment d'impuissance à le combler <sup>[13]</sup>.

---

[11] Données fournies par *Annuaire ecclésiastique du diocèse de La Réunion*, 1973.

[12] René Payet op. cit., p. 71.

[13] Compte rendu dans *Croix Sud*, 24 au 31 janvier 1975.

## LA TRANSITION DE 1975 : UN INTÉRIMAIRE QUI VEUT AGIR

Curieusement annoncée par Radio Maurice le 20 février 1975, la démission de Mgr Guibert fit du père Urbain Quatrefages, un prêtre aveyronnais de 56 ans, arrivé dans le diocèse en 1969, le vicaire capitulaire chargé de diriger le diocèse à titre provisoire. Chaleureux, fort d'une longue expérience de l'Action catholique spécialisée et convaincu de la nécessité pour l'Église du diocèse de s'engager au service des plus pauvres, il ne pouvait pour autant d'être soupçonné de compagnonnage avec le PCR. Une lettre adressée en novembre 1975 aux prêtres, religieux et religieuses, avant son départ pour l'Assemblée des évêques à Lourdes, résume ses fortes convictions évangéliques et conciliaires. Tenir compte « des conditions concrètes de la vie des hommes d'aujourd'hui et des exigences de la foi », « mettre en œuvre dans notre contexte d'aujourd'hui cette considération privilégiée de ceux qui souffrent » ; et surtout faire comprendre aux laïcs qu'ils sont aussi l'Église car « tout chrétien a un droit strict et aliénable de prendre part d'apostolat dans la mission de l'Église ». Mais son origine métropolitaine et sa protestation lors de l'expulsion du père Michel l'avaient rendu suspect aux yeux de beaucoup.

Malgré cette position incertaine, il décida de lancer en mai-septembre 1975 une grande enquête destinée à établir l'état des lieux et à esquisser le portrait-robot de l'évêque souhaité par les diocésains. Aussitôt exploitée par TCR qui multiplia les enquêtes sur le terrain autour des pères Nelson Courtois et Christian Fontaine, l'initiative ne fut que faiblement suivie par d'autres secteurs de l'Église, convaincus d'être manipulés par les catholiques progressistes. Néanmoins quelques équipes d'Action catholique générale et spécialisée, les principales associations, soit au total 190 réponses de groupes et 192 lettres ou réponses individuelles nous permettent d'avoir une idée d'ensemble de l'état d'esprit des fidèles.

L'éventail des prises de position reflète l'écart considérable dans les diagnostics et les propositions. Ainsi que l'observe dans la conclusion le père Quatrefages, le pluralisme est devenu la première réalité. Le *comitium* de la légion de Marie à Saint-Denis ou les Conférences Saint-Vincent-de-Paul placent le BUMIDOM parmi les organismes capables de résoudre les problèmes, alors que d'autres dénoncent ses méfaits ou s'interrogent sur son efficacité (Action Catholique des milieux Indépendants). La politisation du clergé est déplorée par les uns, mais l'engagement de l'Église dans les problèmes économiques et sociaux largement souhaité par les autres. Ce n'est pourtant pas dans ces affirmations contradictoires qu'il faut chercher l'information la plus significative. Dans des langages différents, les réponses disent aussi une volonté constante d'enracinement dans la réalité réunionnaise, l'inquiétude devant le chômage et le désarroi des jeunes, et un refus commun de voir triompher une « mentalité d'assisté ». L'observation des responsables de l'Action catholique des Enfants de La Réunion exprime un sentiment très largement partagé : « L'âme créole fiche le camp, tout est tourné vers la Métropole qui est la norme à laquelle on se réfère ». Elle débouche sur une question cruciale qui transcende les clivages idéologiques : « quelle est notre identité réunionnaise ? »

Dans un contexte peu favorable à l'expression de la différence réunionnaise, à une époque où les déclarations d'un ministre de l'Éducation sur la place du créole à l'école (René Haby) ou la prise en compte de l'histoire réunionnaise

dans l'enseignement secondaire suffisaient à déclencher l'accusation de séparatisme, le *Cardiogramme* de 1975 suggère ainsi un changement irréversible. La question du statut paraît encore interdire à l'Église de prendre en compte de manière publique et spectaculaire la spécificité réunionnaise. Le groupe du *Progrès* de Paul Hoarau, le plus à même d'aller dans le sens réformiste modéré souhaité par l'autorité diocésaine, n'éveille guère d'écho dans l'opinion des enquêtés. La sensibilité exprimée par des individus et les groupes répartis sur tout l'éventail politique esquisse cependant un consensus pour manifester le caractère réunionnais de l'Église à La Réunion.

Le choix du père Gilbert Aubry, jeune prêtre de 33 ans, n'intervient donc pas par hasard. Son passage par le séminaire français de Rome et l'Université grégorienne ont sans doute pesé dans le choix romain. Mais son positionnement intermédiaire, clairement conciliaire et résolument créole, sans pour autant manifester la moindre complaisance envers TCR et le PCR, le désignait comme le mieux à même de traduire à la tête du diocèse l'évolution voulue vers une Église prise en main par les Réunionnais eux-mêmes et capable d'aborder publiquement les problèmes de l'île <sup>[14]</sup>.

---

[14] On pourrait rapprocher le *Cardiogramme* d'une plaquette publiée la même année 1975 : Pour une connaissance de La Réunion, Travaux du séminaire de sciences sociales du Centre Universitaire de La Réunion, présentés par Jean Benoist, 40 p.